Rapport annuel 1988-89

Ordre des Techniciens en Radiologie du Québec

Sommaire :

90-04364/

Le Bureau de l'O.T.R.Q. 3

Le siège social 4

Rapport du président 5

Rapport du secrétaire 7

Rapport du comité d'éducation 9

Rapport du comité des examens 10

Rapport du trésorier 11

Rapport du comité d'inspection professionnelle 19

Rapport du comité de formation continue 22

Rapport du comité de la surveillance de la pratique illégale 23

Rapport des comités : syndic, discipline, assurances 24

Rapport du comité de planification 25

Rapport du comité de la réglementation 26

Rapport du comité de l'information 27

Rapport du comité du congrès 28

Québec, mai 1989

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée Nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Fortier
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Montréal, mai 1989

Monsieur Pierre Fortier
Ministre responsable de
l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-huit et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Luc Faucher, t.r.

Montréal, mai 1989
Monsieur Thomas J. Mulcair
Président de l'Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de Président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec.

Ce document est un compte-rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-huit et le trente et unième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt-neuf.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Luc Faucher, t.r.

Le Bureau de l'O.T.R.Q.

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

FAUCHER, Luc, t.r.
– président

VAILLANCOURT, Michel, t.r.
– vice-président

BERGERON, Jean, t.r.
– trésorier

RAMSAY, Ninon, t.r.
– secrétaire

HARNOIS-FRIGON, Jeanne
– administrateur nommé

MEMBRES DU BUREAU

BASTIEN, Jocelyne, t.r.
BEAUCHEMIN, Roch, t.r.
BERGERON, Jean, t.r.
BERGERON, Johanne, t.r.
BOUCHARD-LABONTÉ, Claire, t.r.
CAZA, Johanne, t.r.
CHEVRIER, André, t.r.
COUTURE, Carole, t.r.
*DELISLE, Normand
FAUCHER, Luc, t.r.
GAGNÉ, Denyse, t.r.
*HARNOIS-FRIGON, Jeanne
KEARNEY, Émile-André, t.r.
LACROIX, Pauline, t.r.
LAROCHELLE, Madeleine, t.r.
LEMAY, Robert, t.r.
LESSARD, Richard, t.r.
*MÉNARD, Guy
*MURRAY, Charlotte
OUELLET, Nicole, t.r.
PEPIN, Ghislaine, t.r.
RAMSAY, Ninon, t.r.
ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.
VAILLANCOURT, Michel, t.r.

*administrateur nommé

Le siège social

Direction générale

CROMP, Alain, t.r., B. Ed. D.S.A.
– Directeur général
TURCOTTE, Josée – secrétaire de direction

Service de l'inspection professionnelle

ALLEN, Louise, t.r.
– directrice et inspecteure
TENDLAND, Lisette, t.r.
– inspecteure contractuelle
BOUCHARD-LABONTÉ, Claire, t.r.
– inspecteure contractuelle
DELISLE, Linda – secrétaire

Comptabilité et tableau des membres

RICARD, Suzanne – responsable

Éducation

LESPÉRANCE, Lucie – secrétaire et régistraire

Formation continue

POUPART, Raymonde, t.r.
– coordonnatrice contractuelle
POISSANT, Odette
– secrétaire temps partiel

Information

GAGNÉ, Jean-Pierre
– coordonnateur contractuel

Renseignements généraux

NOMBRE DE PERMIS DE CHAQUE CATÉGORIE

– En vigueur au début de l'année financière:	3,023
– Délivrés au cours de cette année:	208
– Révoqués au cours de cette année:	17
– En vigueur à la fin de cette année:	3,231

Nombre total de membres inscrits au Tableau de la corporation à l'expiration de l'année financière et la répartition de ceux-ci selon les régions électorales de la corporation délimitées en vertu de l'article 65 du Code des professions.

RÉGION 1	120
RÉGION 2	114
RÉGION 3	604
RÉGION 4	167
RÉGION 5	146
RÉGION 6	1,838
RÉGION 7	109
RÉGION 8	69
RÉGION 9	43
RÉGION 10	7
HORS QUÉBEC	14
TOTAL	3,231
STATUT DE NON-EXERÇANT	477

La cotisation annuelle

Le Bureau a fixé par résolution la cotisation annuelle à 160 $ pour 1989.

La date à laquelle cette cotisation doit être versée par tout membre a été fixée au 31 janvier 1989.

Rapport du président

Au terme de ce deuxième et dernier mandat à titre de président de l'Ordre, il me fait plaisir de vous tracer les grandes lignes des activités réalisées par l'Ordre au cours de l'année 1988-1989.

L'Ordre a d'abord accompli plusieurs actions lui permettant de mieux remplir le mandat de protection du public que lui confie le législateur. Ces actions visaient à améliorer la façon dont il répond aux obligations que lui impose le Code des professions, à réaliser certaines priorités devant permettre que le public soit mieux informé pour que nos services comme technicien et technicienne en radiologie soient mieux reconnus et enfin, à poursuivre notre travail de formation et perfectionnement afin que les techniciens et techniciennes puissent améliorer continuellement leurs connaissances et leurs compétences.

Création d'un service d'inspection professionnelle

Cette année, tout comme l'an passé, l'Ordre a investi beaucoup d'énergie sur la procédure et le programme d'inspection professionnelle. Ainsi, l'Ordre a déposé à l'Office des professions du Québec une étude statistique faisant état du travail réalisé en inspection professionnelle, principalement au cours des années 1984 à 1989. Cette étude démontrait une évolution constante du nombre de membres ayant reçu la visite d'un inspecteur et des ressources financières allouées, ce qui corrigeait les données avancées dans le rapport de la Commission Rochon. Nous avons profité de l'occasion pour annoncer au Président de l'Office des professions, la création d'un service d'inspection professionnelle, ce qui permet une meilleure coordination de nos activités.

Inspection professionnelle en ultrasonographie

Afin d'assurer que les services de technique d'ultrasonographie soient de même qualité que les autres services offerts à la population, (radiodiagnostic, médecine nucléaire et radio-oncologie), le comité de planification de l'Ordre a étudié la possibilité de mettre sur pied un programme d'inspection professionnelle en ultrasonographie.

Les recherches effectuées par le comité de planification ont permis de cerner le profil de pratique des techniciens et techniciennes qui oeuvrent en ultrasonographie. Les études quant à l'encadrement juridique de ce projet ont été également réalisées et les recommandations finales quant à l'implantation de ce programme sont actuellement à l'étude par le Bureau. Par cette démarche, l'Ordre désire démontrer aux différentes instances, le sérieux de nos actions en regard de la reconnaissance professionnelle et légale de la technique de l'ultrasonographie aux techniciens et techniciennes en radiologie.

Réglementation

L'Ordre a poursuivi l'opération de mise à jour de notre réglementation en élaborant et en adoptant de nouvelles versions des règlements sur les modalités d'élections et sur la division du territoire et principalement sur le règlement concernant l'examen d'admission à la profession. Par ailleurs, notons que cette mise à jour s'inscrit également suite au projet de loi 22, devenu le chapitre 29, qui modifie le Code des professions et oblige les corporations professionnelles à réviser une partie de leur réglementation.

Restructuration des examens d'admission

Au cours de cette année, nous avons amorcé le mécanisme de restructuration des examens d'admission. Cette révision vise essentiellement à mieux évaluer les connaissances des futurs membres de l'Ordre par des mises en situation avec la formule pédagogique de théorie-appliquée. Cette nouvelle forme d'examen permettra ainsi d'évaluer leur compétence dans la pratique de la profession. Un énorme travail a été réalisé, notamment en ce qui concerne l'élaboration des nouveaux syllabus, et l'implantation des nouveaux examens d'admission est prévue pour juin 1990.

Le plan de communication

L'année 1988-1989 fut certes marquée par la préparation du plan de communication. Largement traité dans les «mots du président» et lors de l'animation régionale, la démarche de communication privilégiée se veut pro-active, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur une forte mobilisation de nos membres et une consolidation de nos structures de communication.

Ce plan vise essentiellement à mieux faire connaître la profession de technicien et technicienne en radiologie au grand public et aux autres professionnels de la santé. Je dis **mieux** faire connaître, puisque nous avons toujours recherché l'atteinte de cet objectif. Au cours de la dernière année, l'Ordre est intervenu ou a donné des avis et commentaires à un ensemble d'organismes et d'individus tels que le ministère de la Santé et Services sociaux, le ministère de l'Éducation, l'Association des hôpitaux du Québec, l'Office des professions du Québec, l'Association médicale canadienne, quelques établissements de santé, certains journaux, etc.

Nous désirons poursuivre ces actions afin d'utiliser encore mieux toutes les tribunes qui peuvent favoriser la promotion de la profession, tant au niveau régional que provincial.

Le plan de communication s'inscrit directement dans notre programme de planification stratégique. Cependant, sa mise en oeuvre est directement tributaire de son financement. Ainsi, nous prendrons tous les moyens à notre disposition afin de réaliser cette démarche de communication avec les ressources humaines et financières dont nous disposerons.

Désignation professionnelle

Directement relié à notre objectif d'obtenir une plus grande reconnaissance professionnelle, l'Ordre a mis sur pied un comité d'étude sur la révision de notre désignation professionnelle. Les responsabilités du technicien et de la technicienne ont grandement évolué au cours des dix dernières années et les prochaines années qui nous séparent du troisième millénaire laissent présager la même perspective.

Ainsi, les membres de l'Ordre ne sont plus uniquement des manipulateurs d'appareils mais des professionnels qui doivent réaliser l'image optimale qui conduira au meilleur diagnostic ou encore appliquer des traitements de radio-oncologie de plus en plus précis. La désignation professionnelle actuelle ne nous apparaît donc pas conforme à la réalité d'aujourd'hui ni à celle de l'avenir.

Le comité d'étude déposera son rapport final en mai prochain afin que nous puissions entreprendre les consultations nécessaires et par la suite les démarches de modifications auprès de l'Office des professions, au début de l'automne 1989.

Conclusion

Je termine mon second mandat de président de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec avec beaucoup de satisfaction. En collaboration avec les équipes en place, nous avons poursuivi le travail amorcé par nos prédécesseurs quant à l'inspection professionnelle et à la formation continue. Avec la création d'un service d'inspection professionnelle, l'Ordre a raffermi sa structure, ce qui lui permettra une meilleure coordination et gestion de ses activités.

Quant à la formation continue, les cours offerts n'ont cessé d'augmenter et de se diversifier répondant ainsi aux besoins exprimés par nos membres. Nous avons de plus, entrepris des démarches à l'Association canadienne des techniciens en radiation médicale pour évaluer la possibilité de procéder à des échanges de cours et avec l'Association française du personnel paramédical d'électroradiologie concernant la vente de nos cours. Nous avons également entrepris la révision complète de nos examens d'admission et également accentué nos relations avec les maisons d'enseignement. Nous avons produit un ensemble de brochures et documents écrits ou visuels dans le domaine de la radioprotection, des actes médicaux, de la promotion de la profession (vidéo) et spécifiquement sur la médecine nucléaire.

Une entente est intervenue avec l'Association médicale canadienne afin que nous puissions déléguer nos représentants à titre de membres, lors des visites d'agrément.

Nous avons stabilisé la prime d'assurance responsabilité professionnelle par l'implantation d'un programme offert par la compagnie La Capitale, lequel permettra de plus, un retour financier sur nos investissements si la tendance des réclamations demeure la même. Nous avons révisé la structure organisationnelle de l'Ordre et procédé au déménagement du siège social durant mes mandats.

Finalement, nous avons réalisé la planification stratégique de l'Ordre. Cette importante réflexion sur les grandes orientations actuelles et à venir de l'Ordre a permis d'identifier les forces et les faiblesses de notre corporation et de ses ressources, et de redéfinir des axes de développement ainsi que des plans d'action pour les prochaines années.

Ce qui découle directement de cette démarche de planification est l'élaboration du plan de communication. Au meilleur de nos connaissances nous avons pris les décisions qui s'imposaient afin de maximiser les efforts de chacun et atteindre l'efficacité de gestion des affaires administratives et professionnelles, à laquelle les membres doivent s'attendre de l'Ordre.

Ainsi, je voudrais remercier les membres du Bureau, du comité administratif et des différents comités qui ont su m'épauler avec beaucoup de dynamisme tout au long de ces quatre années à la présidence. Je désire également faire part de mon appréciation personnelle pour la grande collaboration que j'ai obtenue de tout le personnel professionnel et du secrétariat du siège social et particulièrement notre directeur général pour sa très grande disponibilité.

Aux membres de l'Ordre, je tiens à souligner la qualité des services qu'ils offrent à la population, malgré les contraintes administratives qui prévalent actuellement dans le secteur de la santé et malgré souvent le climat de non-reconnaissance qui préside à l'endroit du travail qu'ils réalisent. Je souhaite vivement que notre démarche de communication contribuera à l'amélioration de cette situation. La qualité des services touche tous les professionnels de la santé et c'est pourquoi nous devons participer à l'amélioration des éléments qui définissent l'environnement dans lequel évolue notre profession.

Merci à tous!

Luc Faucher, t.r.

Rapport du secrétaire

Bureau

NOMBRE DE RÉUNIONS
Ordinaires: 4
Extraordinaire: 0
Voici la liste des principales résolutions adoptées par le Bureau:

PROJET DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES DIVISIONS TERRITORIALES
Dans le cadre de la réunion du Bureau qui s'est tenue les 25 et 26 mai 1988, le projet de modifications au règlement sur les divisions territoriales présenté par le comité de réglementation a reçu l'approbation des membres du Bureau.

PROJET DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS D'ÉLECTION
Le projet de modifications, après une deuxième évaluation par les membres du Bureau le 25 mai 1988, a été transmis à l'Office des professions pour adoption.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉQUIVALENCE POUR LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS DE L'O.T.R.Q.
Suite à son acceptation par les membres du Bureau, ce projet de règlement a été envoyé à l'Office des professions et a paru comme projet de règlement dans la Gazette officielle.

RÈGLEMENT SUR L'ADMISSION À LA PROFESSION
Le Bureau a déposé auprès de l'Office des professions une demande de modification au règlement sur l'admission à la profession. Le règlement est actuellement en évaluation par le contentieux de l'Office des professions.

PLAN TRIENNAL SUR LA TENUE DES CONGRÈS ANNUELS DE L'O.T.R.Q.
Le Bureau a choisi la ville de Sherbrooke pour être la ville hôte du XIXe congrès de l'O.T.R.Q. en 1989. Les villes de Trois-Rivières, pour 1990, et de Montréal, pour 1991, ont aussi été retenues.

EXAMENS D'ADMISSION
Deux séances d'examens ont eu lieu cette année, soit en juin et septembre 1988. Suite à une évaluation par le comité des examens, la proposition à l'effet que les examens aient lieu les premiers samedis et dimanches des mois de juin et novembre et ce, à partir de 1990 a été entérinée par les membres du Bureau le 25 février 1989.

SERVICE D'INSPECTION
Dans le rapport d'étude du poste d'inspecteur, une évaluation des besoins du comité d'inspection et des fonctions de l'inspecteur a été faite et une recommandation à l'effet de créer un service d'inspection professionnelle a été acceptée par les membres du Bureau.

POLITIQUE DE NOMINATION DES MEMBRES POUR LE COMITÉ D'INSPECTION, DU SYNDIC ET SYNDICS-ADJOINTS AINSI QUE LES MEMBRES DU COMITÉ DE DISCIPLINE
Les membres du Bureau ont adopté la nouvelle procédure de nomination telle que présentée lors de la réunion qui s'est tenue les 25 et 26 mai 1988.

COMITÉ DE DISCIPLINE
Une politique d'affichage et de déroulement des auditions publiques pour le comité de discipline a été entérinée lors de la réunion du 25 février 1989 par les membres du Bureau.

COTISATION ANNUELLE
Suite à l'étude des états financiers et des prévisions budgétaires 1989-1990, les membres du Bureau ont adopté la proposition de recommander à l'assemblée générale annuelle une hausse de cotisation de 20 $ pour 1989.

À noter que lors de l'Assemblée générale annuelle au mois de mai 1988, la hausse de cotisation a été adoptée à l'unanimité.

MÉDECINE NUCLÉAIRE
Le Bureau, après la présentation du rapport final du groupe de travail en médecine nucléaire, décida de conserver ce groupe avec des mandats spécifiques pour une année.

COMMUNICATION
Lors de la réunion des membres du Bureau le 25 février 1989 et après discussion, la proposition à l'effet d'accepter la démarche suggérée par le comité administratif en regard de la mise en oeuvre du plan de communication fut adoptée à l'unanimité.

Comité administratif

NOMBRE DE RÉUNIONS
Ordinaires: 10
Extraordinaire: 1
Voici la liste des principales résolutions adoptées par le comité administratif:

– Actualisation et pays étrangers
26 dossiers ont été présentés au comité administratif et 11 ont complété leur stage d'actualisation. Quant aux pays étrangers, 7 dossiers ont été étudiés.

– Radiations
Pour le non-paiement de la cotisation 1988, les membres du comité administratif ont radié 15 techniciens(nes) lors du comité administratif du 7 avril 1988.

– Pratique illégale
Les membres du comité administratif lors de la réunion spéciale tenue le 21 avril 1988 ont entériné la proposition, à l'effet de poursuivre un non-membre en vertu de l'article 189 du Code des professions et de l'article 12 de la Loi sur les techniciens en radiologie.

– Office des professions
Monsieur Luc Faucher et monsieur Michel Vaillancourt ont présenté, lors de la rencontre du 27 janvier 1989, avec monsieur Thomas J. Mulcair et madame Louise Marcotte-Chez de l'Office des professions, des documents concernant plusieurs dossiers importants pour l'Ordre, dont notamment l'inspection professionnelle, la formation continue, les examens d'admission et la réglementation de l'Ordre.

– Inspection professionnelle en ultrasonographie
Le responsable du comité de planification a présenté aux membres du comité administratif, lors de la réunion tenue les 25 et 26 janvier 1989, un rapport d'étape sur la possibilité d'instaurer un programme d'inspection professionnelle en ultrasonographie.

– Médecine nucléaire
Un document explicatif sur la médecine nucléaire à l'intention du public a été produit par l'Ordre afin de mieux faire connaître cette spécialité radiologique.

– Animation régionale
Dans le cadre de l'animation régionale de 1988, le président et le vice-président ont visité les 10 régions administratives pour discuter particulièrement du plan de communication.

– Radio-oncologie
Lors de la réunion du comité administratif tenue les 8 et 9 décembre 1988, les membres ont accepté la proposition à l'effet de créer un groupe de travail en radio-oncologie qui identifierait les besoins prioritaires des techniciens(nes) de cette discipline.

– Restructuration des examens
Le comité administratif a autorisé le comité des examens à s'adjoindre un professeur spécialisé en formation en milieu de travail pour participer à la restructuration des examens.

– Éducation
Le comité d'éducation et les maisons d'enseignement, après discussion, ont conclu une entente sur l'utilisation des cahiers de stage des maisons d'enseignement et ainsi retirer le cahier de stage de l'Ordre.

– Stage de formation pratique
Le comité administratif a mandaté le comité d'éducation afin d'entreprendre une révision de l'ensemble des stages de formation pratique et ce, pour les 3 disciplines.

– Association médicale canadienne / O.T.R.Q.
L'entente concernant l'accréditation des programmes de formation de nos futurs membres a été ratifiée par les deux parties.

– Loi modifiant le Code des professions (L.Q. 1988, C.29)
Le comité de réglementation a présenté un document sur les modifications apportées aux articles touchant particulièrement l'Ordre.

– Assurance responsabilité professionnelle
Le comité administratif a renouvelé le contrat d'assurance avec La Capitale pour l'année 1989. Un dépliant présentant les principales caractéristiques du programme d'assurance a été envoyé à tous les membres.

– Communication
Le comité administratif, suite au rapport final de nos consultants en communication, a établi un plan de communication en regard des deux missions de l'Ordre, soit :
– Assurer la protection du public
– Offrir un environnement favorable au développement des techniciens(nes) en radiologie.

Une consultation sera faite auprès de tous les membres avant de mettre en oeuvre le plan de communication. Ce plan, après étude, s'avère nécessaire pour améliorer la communication avec les membres et pour amorcer une communication avec les différents publics afin de réaliser les missions de l'Ordre.

Ceci résume les principales décisions prises par le Bureau et le comité administratif pour l'année 1988-1989.

Je voudrais remercier le personnel du siège social et particulièrement Odette Poissant pour leur collaboration.

Ninon Ramsay, t.r.
secrétaire

Rapport du comité d'éducation

Membres

BELLEFLEUR, Johanne, t.r.
BOUCHARD-LABONTÉ, Claire, t.r.
DOLBEC, Pierre, t.r.
LAFLAMME, Danielle, t.r. (personne ressource)
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.
ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS
5

NOMBRE DE SESSIONS DE TRAVAIL
9

SESSION DE FORMATION (UQAM)
1

MANDATS DU COMITÉ

1) Élaborer et recommander au Bureau, les grandes orientations de l'Ordre concernant le domaine de l'éducation:
   - formation collégiale
   - accès à la profession
   - formation continue
   - formation universitaire
2) Appliquer la réglementation sur les stages d'actualisation et sur les équivalences de formation.

Réalisations du comité

- Analyse des dossiers des pays étrangers: 13
- Analyse des demandes d'actualisation: 30
- Mise au point des politiques d'actualisation; élaboration d'un document appelé contrôle de connaissance (dans les 3 disciplines).
- Révision et refonte des cahiers d'actualisation (dans les 3 disciplines).
- Formulation de critères de référence pour fins d'analyse des cahiers collégiaux.
- Avis sur la restructuration du programme (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science).
- Élaboration d'un syllabus d'objectifs d'apprentissage (dans les 3 disciplines).
- Rencontre avec les coordonnateurs des collèges.
- Élaboration d'un moyen d'évaluation pour stagiaires (dossiers des pays étrangers).

Projections pour l'année 1989-1990

- Étude du programme de formation collégiale.
- Étude du rapport du comité permanent des programmes du ministère de l'Enseignement et de la Science.

Conclusion

Tout au long de l'année 1988-1989, les membres du comité d'éducation ont dû «relever leurs manches» afin de mener à bien toutes les réalisations ci-haut mentionnées.

Félicitations à tous les membres du comité pour leur enthousiasme, leur professionnalisme et leur participation. Grâce à l'harmonie, nous avons travaillé en étroite collaboration et nous avons su profiter de l'expertise des autres disciplines.

Sincères remerciements aux membres du comité des examens pour l'élaboration du syllabus et une mention très spéciale à notre collaboratrice tant appréciée, madame Lucie Lespérance.

Gaétane Robitaille, t.r.
Présidente du comité d'éducation

Rapport du comité des examens

Membres

BÉLAND, Johanne, t.r.
- représentante en médecine nucléaire

DANSEREAU, Norbert, t.r.
- responsable

POIRIER, Sylvie, t.r.
- représentante en radio-oncologie

ST-ONGE, Jean-Yves, t.r.
- représentant en radiodiagnostique

NOMBRE DE RÉUNIONS
2

MANDATS ET OBJECTIFS DU COMITÉ
- Voir à la réalisation des examens d'admission à la corporation.
- Élaborer le syllabus, conjointement avec le comité d'éducation.
- Restructurer l'examen d'admission.
- Implanter la correction informatisée de l'examen par l'Ordre.

Réalisations du comité

Examens:
6 et 7 juin 1988
24 et 25 septembre 1988

Assermentation:
14 juillet 1988 – 68 permis émis
28 octobre 1988 – 54 permis émis

À sa réunion du 17 février 1989, les membres du comité, en présence de monsieur Camille Gaudet, représentant de l'A.C.T.R.M. (diagnostique) vérifiaient et adoptaient les examens qui se tiendront les 5 et 6 juin 1989 et 9 et 10 septembre 1989. De même, il était adopté de tenir les séances d'assermentation les 22 juin 1989 et 28 septembre 1989.

Outre son mandat principal, le comité des examens s'est vu confier la restructuration de l'examen d'admission. À la réunion du 16 septembre 1988, les membres du comité traçaient un échéancier leur permettant d'atteindre l'objectif pré-cité. Cependant, suite à une journée de formation sur la formulation d'objectifs, tenue le 18 novembre 1988, les membres des comités des examens et d'éducation convenaient que la priorité était de procéder à la rédaction du nouveau syllabus avant toute autre action au niveau de la restructuration de l'examen. Ce travail étant complété, nous pourrons réactiver la restructuration de l'examen d'admission.

De plus après entente avec le comité d'éducation et le président de l'Ordre, nous avons procédé à l'étude des cahiers de stage collégiaux conformément à l'entente intervenue entre l'Ordre et les collèges.

Objectifs poursuivis à court terme

- Compléter l'implantation de la correction informatisée.
- Tenir les séances des examens de juin et septembre 1989
- Tenir les séances d'assermentation de juin et septembre 1989

Objectif poursuivi à moyen et long termes

- Restructuration de l'examen d'admission

Je remercie les membres de mon comité, les permanents de l'O.T.R.Q. et particulièrement madame Lucie Lespérance, pour leur précieuse collaboration au cours de l'année.

Norbert Dansereau, t.r.
responsable du comité des examens

Rapport du trésorier

L'exercice financier 1988-1989 se termine par un équilibre budgétaire entre les dépenses et les revenus comparativement à un surplus prévu au budget de 8 439,00 $.

Il y a eu une augmentation des revenus provenant des cotisations annuelles, des examens, de la publicité dans nos publications et du congrès de l'Ordre.

Pour les dépenses de fonctionnement, il y a eu une augmentation des dépenses par rapport au budget prévu pour répondre aux besoins de la corporation mais non significative par rapport aux dépenses du budget précédent.

Pour ce qui est des comités, je remercie tous les membres pour leur excellente collaboration, car elle nous a permis d'exercer un contrôle sur leur budget et lorsque nécessaire, suite à différents mandats, d'accorder des sommes additionnelles pour leur permettre de réaliser les objectifs fixés par le comité administratif ou le Bureau.

Au cours de l'année, une planification financière a été fournie au comité administratif et au Bureau pour leur permettre de suivre l'évolution des finances de la corporation, en regard du budget.

Je profite de l'occasion pour remercier le directeur général, Alain Cromp et madame Suzanne Ricard pour leur collaboration au cours de l'année.

Jean Bergeron, t.r.
Trésorier

États financiers au 31 mars 1989

SOMMAIRE

Rapport des vérificateurs.....12
Revenus et dépenses.....13
Mouvements de la trésorerie.....14
Bilan.....15
Fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité.....16
Notes complémentaires.....17
Renseignements supplémentaires....18

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
l'**Ordre des techniciens en radiologie du Québec**

Nous avons vérifié le bilan de l'**«Ordre des techniciens en radiologie du Québec»** au 31 mars 1989, ainsi que les états des revenus et dépenses, de l'avoir des membres, des mouvements de la trésorerie et du fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Ordre au 31 mars 1989, ainsi que le résultat de ses opérations, l'évolution de sa situation financière et les variations du fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Desforges, Charbonneau
Germain, McSween

Desforges, Charbonneau,
Germain, McSween
Comptables agréés

Le 15 mai 1989

Revenus et dépenses

Exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
REVENUS		
Cotisations annuelles	465 850 $	452 055 $
Inscription de l'étudiant	6 300	2 760
Inscription à l'examen et révisions	24 070	19 480
Formation continue	35 920	59 040
Publicité – revue	30 586	18 185
Divers	13 703	18 500
Intérêts	33 838	25 837
Congrès	33 434	23 740
	643 701	619 597
DÉPENSES		
Salaires	178 880	186 675
Charges sociales	22 090	26 650
Frais de déplacements et de représentation	19 343	20 617
Dépenses locatives	62 751	63 754
Dépenses de fonctionnement	124 521	105 842
Comités	236 056	223 536
	643 641	627 074
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	60	(7 477)

AVOIR DES MEMBRES

Exercice terminé le 31 mars 1989

SOLDE AU DÉBUT	128 214	135 691
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	60	(7 477)
SOLDE À LA FIN	128 274 $	128 214 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mouvements de la trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	60 $	(7 477) $
Éléments hors caisse		
Amortissement	14 242	12 717
Variations d'éléments du fonds de roulement	66 579	(28 640)
Provenance des liquidités	80 881	(23 400)
FINANCEMENT	—	—
INVESTISSEMENT		
Immobilisations et utilisation des liquidités	(22 715)	(13 981)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	58 166	(37 381)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	507 284	544 665
TRÉSORERIE À LA FIN	565 450 $	507 284 $
SITUATION DE TRÉSORERIE		
Encaisse	515 450 $	407 284 $
Certificat de dépôt	50 000 $	100 000
	565 450 $	507 284 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

Exercice terminé le 31 mars 1989

Actif

	1989	1988
COURT TERME		
Encaisse	515 450 $	407 284 $
Certificat de dépôt	50 000	100 000
Débiteurs	12 478	15 101
Frais payés d'avance	53 196	44 574
	631 124	566 959
IMMOBILISATIONS (note 3)	43 287	34 813
	674 411 $	601 772 $

Passif

	1989	1988
COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus	21 022 $	17 448 $
Revenus différés	525 115	456 110
	546 137	473 558
AVOIR DES MEMBRES	128 274	128 214
	674 411 $	601 772 $

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds de stabilisation de l'assurance responsabilité

Exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	—	—
CONTRIBUTION DES MEMBRES	109 980 $	—
REVENUS D'INTÉRÊTS	5 716	—
	115 696	—
RÉSERVE POUR SINISTRE	7 455	—
FRAIS D'IMPRESSION DES CERTIFICATS	3 327	—
FRAIS DE RÈGLEMENTS	1 365	—
	12 147	—
SOLDE DU FONDS À LA FIN (note 5)	103 549	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 1989

1 – STATUT

L'Ordre est constitué selon la 3e Partie de la Loi sur les compagnies du Québec.

2 – CONVENTIONS COMPTABLES

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux annuels suivants:

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Ordinateur et logiciel	Durée utile	4 ans
Améliorations locatives	Linéaire	durée du bail
Kiosque d'exposition et vidéo	Linéaire	20 %

3 – IMMOBILISATIONS

	1989		1988	
	Coût	Coût non amorti	Coût	Coût non amorti
Mobilier et équipement	56 975 $	14 724 $	55 550 $	16 979 $
Ordinateur et logiciel	60 500	15 968	39 210	—
Améliorations locatives	13 381	4 907	13 381	7 583
Kiosque d'exposition et vidéo	12 814	7 688	12 814	10 251
	143 670 $	43 287 $	120 955 $	34 813 $
Amortissements cumulés		100 383 $		86 142 $

L'amortissement de l'exercice est de 14 242 $ (12 717 $ en 1988)

4 – ENGAGEMENT

L'Ordre est engagé en vertu d'un bail d'une durée totale de 5 ans se terminant le 31 janvier 1991, pour un montant total de 151 500 $. Le solde à payer en date du 31 mars 1989 est de 55 550 $.

5 – FONDS DE STABILISATION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Au cours de l'exercice, l'Ordre a instauré un régime de coassurance responsabilité professionnelle pour ses membres en vertu duquel l'Ordre assume les deux tiers de tous les déboursés effectués aux termes du contrat d'assurance-responsabilité. La gestion de ce fonds est assumée par la compagnie d'assurance.

Les fonds accumulés au 31 mars 1989 s'élèvent à 103 549 $. Dans l'éventualité ou le solde serait négatif à la fin de l'exercice, il devrait être amorti de façon linéaire sur une période de trois ans par des versements égaux payables le 1er février de chaque année.

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
DÉPENSES LOCATIVES		
Loyer	30 300 $	30 300 $
Téléphone	8 507	7 553
Éclairage et entretien	2 326	2 237
Taxes et assurances	7 376	10 947
Amortissement –		
Mobilier et équipement de bureau	3 681	4 245
Ordinateur et logiciel	5 322	3 233
Améliorations locatives	2 676	2 676
Kiosque d'exposition et vidéo	2 563	2 563
	62 751 $	63 754 $
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Location et entretien d'équipement de bureau	26 557 $	19 489 $
Papeterie et fournitures	23 951	21 153
Frais de poste	24 189	22 652
Abonnements	1 676	1 379
Contentieux	5 663	3 851
Vérification	1 900	1 850
Délégués à divers congrès	7 407	6 484
Cotisations et affiliations	10 050	9 221
Honoraires	23 128	19 763
	124 521 $	105 842 $
COMITÉS		
Par la loi	18 624 $	18 119 $
Administration	49 316	48 176
Permanents:		
Animation régionale	9 071	—
Éducation et certification	26 157	22 343
Information et rapport annuel	58 273	47 308
Relations publiques	10 105	19 855
Congrès et symposium	26 678	28 230
Formation continue	26 310	28 433
Autres	11 522	11 072
	236 056 $	223 536 $

Rapport du comité d'inspection professionnelle

MEMBRES:
BÉLEC, Ginette, t.r.
– secrétaire du CIP
technicienne en radiodiagnostic
GAGNÉ, Denyse, t.r.
– présidente du CIP
technicienne en radiodiagnostic
LEMIEUX, Martine, t.r.
– technicienne en médecine nucléaire
POIRIER, Sylvie, t.r.
– technicienne en radio-oncologie

MEMBRES SUBSTITUTS:
GERVAIS, Céline, t.r.
– technicienne en radiodiagnostic
PEPIN, Ghislaine, t.r.
– présidente-substitut
technicienne en radiodiagnostic

INSPECTEURE PERMANENTE ET DIRECTRICE DU SERVICE D'INSPECTION:
ALLEN, Louise, t.r.
– technicienne en radiodiagnostic

INSPECTEURES CONTRACTUELLES:
BOUCHARD-LABONTÉ, Claire, t.r.
– technicienne en radio-oncologie
TENDLAND, Lisette, t.r.
– technicienne en médecine nucléaire

INSPECTEURS BÉNÉVOLES:
Radiodiagnostic:
ARSENAULT, André, t.r.
BÉCHARD, Sylvie, t.r.
CHEVRIER, André, t.r.
COUTURE, Ginette, t.r.
GRAND-PIERRE, Allaix, t.r.
LESSARD, Richard, t.r.
MARQUIS, Micheline, t.r.

Médecine nucléaire:
DALLAIRE, Charlotte, t.r.
DUBÉ, Rita, t.r.
LÉTOURNEAU, Raymonde, t.r.
SIMARD, Claudine, t.r.

Radio-oncologie:
DELISLE, Suzanne, t.r.
GAGNON, Micheline, t.r.
KEROACK, Louise, t.r.
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Il est à noter que les activités du comité d'inspection professionnelle ont démontré un ralentissement fort marqué à la suite du départ de l'inspecteure permanente au printemps dernier ainsi qu'au congé temporaire de la secrétaire attitrée au comité, madame Linda Délisle. Afin d'étudier la situation et d'envisager les actions futures et prioritaires, le programme d'inspection fut interrompu du mois d'avril 88 au mois d'octobre 88.

C'est donc avec un retard de 6 mois que la nouvelle inspecteure permanente a commencé le programme de surveillance générale de l'exercice de la profession. Conséquemment, sur les 76 visites prévues au programme, 26 visites ont été reportées au programme d'inspection de l'année 89-90, et 3 centres ont été annulés car il n'y avait pas de radiologie. À la fin de l'année financière, soit le 31 mars 1989, les inspecteurs du comité ont visité 478 techniciens(nes) dans les trois disciplines et ce, répartis dans 47 centres d'activités.

Voici la répartition du programme et le nombre de techniciens ayant reçu la visite de l'inspection professionnelle:

DISCIPLINE	PROGRAMME		REPORTÉS		FAITS	ANNULÉS	TECHNICIENS
Diagnostic	66		20		43	3	439
Médecine nucléaire	7		5		2	–	16
Radio-oncologie	3		1		2	–	23
	76	=	26	+	47	+ 3	478

Coût de l'inspection par membre: 24,90 $
% de membres visités: 15%
Dépenses de l'inspection / dépenses totales de l'ordre: 12,5%

REGION	CENTRES	TECHNICIENS	DISCIPLINE
01	0	0	D-MN-RO
02	0	0	D-MN-RO
03	8	59	D
04	0	0	D-RO
04	1	3	MN
05	0	0	D-MN-RO
06	26	318	D
06	1	13	MN
06	2	23	RO
07	0	0	D-MN-RO
08	6	37	D
09	3	23	D
10	0	0	D-MN-RO

Voici la liste des centres visités au 31 mars:

Radiodiagnostic

NOM DU CENTRE	NOMBRE DE TECHNICIENS(NES)
C.H. Notre-Dame du Lac	5
C.H.S.P. Des Frontières	2
C.H. Jeffrey Hale	13
Hôtel-Dieu de Lévis	33
Centre chiropratique des Érables	2
Centre dentaire Drouin & Dubois	1
Soeurs de la charité	2
Hôpital Santa Cabrini	25
Centre d'imagerie médicale Beaumont	4
C.H. St-Laurent	9
Centre radiologie Fleury	3
Clinique du sein	1
Clinique médicale de l'Est	4
Clinique médicale de l'Ouest	4
Clinique radiologique Ampère	4
Clinique radiologique S.P.R.	9
Gestion Danar Ltée	2
Hôpital de Montréal pour enfants	35
Hôpital St-Michel	22
Hôpital Général de Lachine	10
Hôpital Général du Lakeshore	21
Maimonides Hospital & Geriatric Center	2
Hôpital Général de Montréal	65
Hôpital Reddy Memorial	14
Hôpital Schriner pour enfants infirmes	4
C.H. St-Eustache	19
Hôpital Charles-Lemoyne	38
Clinique radiologique Châteauguay	2
Clinique de radiologie St-Hubert & Brossard	7
Clinique radiologique du Haut Richelieu	9
Clinique radiologique St-Bruno	2
Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe	2
Hôpital St-Sauveur, Val d'Or	13
Hôtel-Dieu d'Amos	11
Centre de santé Témiscamingue	3
Hôpital Malartic	1
C.H. St-François d'Assise de LaSarre	6
Centre de santé Ste-Famille, Ville-Marie	3
C.H. régional de Baie Comeau, Hauterive	18
Centre de santé de la Basse Côte-Nord, BS	4
Centre de santé St-Jean-Eudes, Havre St-Pierre	3
Clinique médicale St-François	ANNULÉE
C.L.S.C. de Matane	PAS DE RADIOLOGIE
Clinique de physiothérapie St-Pascal	PAS DE RADIOLOGIE
Hôpital des Forces canadiennes	JURIDICTION FÉDÉRALE
Inspections particulières	2
Total:	
43 centres	**439 technicien(nes)**

Médecine nucléaire:

Hôpital St-Luc	13
Hôpital Ste-Croix	3
Total: 2 centres	**16 technicien(nes)**

Radio-oncologie:

Hôpital Notre-Dame	19
Hôtel-Dieu de Montréal	4
Total: 2 centres	**23 technicien(nes)**

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ FORMULÉES À LA SUITE DE CETTE SURVEILLANCE GÉNÉRALE

À la suite du rapport d'inspection déposé par les inspecteurs, le comité d'inspection professionnelle adresse une série de recommandations à différentes instances. En premier lieu, les recommandations s'adressent aux autorités administratives puis une autre série aux chefs-techniciens(nes) et enfin la troisième s'adresse aux techniciens(nes) afin de les encourager à réduire au minimum la quantité de radiation donnée aux bénéficiaires tout en réussissant la meilleure qualité d'image radiologique ou le meilleur traitement.

Voici une liste sommaire des recommandations le plus souvent formulées par le comité à ces différentes instances et ce dans chacune des disciplines:

AUX TECHNICIENS(NES)

1. Voir à ce que l'irradiation des bénéficiaires soit réduite au minimum par l'utilisation adéquate:
   - des diaphragmes;
   - des caches plombés.
2. Voir à utiliser:
   les moyens de protection, de précision, de contention et d'identification.
3. Proscrire l'utilisation de la radioscopie pour le **centrage** d'examens radiographiques, sauf pour des situations exceptionnelles.
4. Faire une exposition à la fois pour l'étude des membres similaires (exemple: rayon-x des 2 genoux; les faire un à la fois en réduisant au minimum le champ de radiation primaire et en utilisant le point de centrage adéquat).
5. Vous conformer à l'article 8 de la Loi des techniciens en radiologie en vous assurant que toute ordonnance provienne d'un médecin ou d'un dentiste.
6. Voir à rapporter aux autorités compétentes toute ordonnance qui vous semble abusive et qui peut porter préjudice au bénéficiaire.
7. Voir à ce que toute ordonnance renferme les renseignements cliniques pertinents à l'examen de technique radiologique écrit.
8. Voir à ce que le nombre **d'expositions** effectuées pour en arriver à l'examen de technique radiologique tel que prescrit; (incluant les rejets de film) soit inscrit sur la requête d'examen, ainsi que le temps de radioscopie.
9. Vous assurer personnellement de la qualité de vos radiogrammes.

Radiodiagnostic
AUX AUTORITÉS ADMINISTRATIVES

1. Voir à ce que toute ordonnance renferme les renseignements cliniques pertinents à l'examen de technique radiologique prescrit.
2. Voir à ce que le bénéficiaire ayant fait une réaction à l'iode, se fasse remettre un avis écrit.
3. Sensibiliser les médecins de votre institution à l'importance de signer leurs ordonnances de technique radiologique.
4. Voir à procurer au service de radiologie l'équipement nécessaire pour vérifier la qualité du développement des films radiologiques soit: densitomètre et sensitomètre.
5. Voir à assurer la disponibilité ou voir à procurer au service l'équipement nécessaire pour vérifier la calibration, la précision et la dose de radiation émise pour chaque appareil de radiologie utilisé.

AUX CHEFS-TECHNICIENS(NES)

1. Voir à rapporter aux autorités compétentes toute ordonnance qui vous semble abusive et qui peut porter préjudice au bénéficiaire.
2. Voir à ce que toute ordonnance renferme les renseignements cliniques pertinents à l'examen de technique radiologique prescrit.
3. Élaborer et mettre à jour un fichier technique (cardex).
4. Mettre à jour la charte technique en fonction:
   - de la partie anatomique à radiographier
   - des proportions anatomiques
   - des pathologies.
5. Inscrire sur chaque grille les spécifications techniques (rapport, distance de focalisation, nombre de lignes au pouce).
6. Vérifier et entretenir fréquemment le système de développement.

Médecine nucléaire et radio-oncologie

Étant donné que les rapports de ces deux disciplines n'avaient pas été étudiés en date du 31 mars 1989, je vous énumère les recommandations qui me semblent les plus importantes et non celles qui ont été le plus souvent formulées.

MÉDECINE NUCLÉAIRE:

- Voir à ce qu'il y ait des consignes bien établies pour l'élimination rapide et l'entreposage des déchets radioactifs.
- Voir à ce que les données suivantes soient inscrites sur la requête d'examen
  - Le nom du radiopharmaceutique
  - La dose injectée ou ingérée
- Vérifier régulièrement la pression des caméras et des cartographes
- Voir à ce que l'irradiation des bénéficiaires soit réduite au minimum.

RADIO-ONCOLOGIE:

- Voir à ouvrir et compléter précisément le dossier de traitement de radio-oncologie en s'assurant d'avoir tous les renseignements indispensables à la prescription.
- Voir à identifier et comprendre les données nécessaires à l'application correcte du traitement.
- Voir à positionner précisément la région traitée.

ENQUÊTE PARTICULIÈRE:

Le comité d'inspection a procédé à deux enquêtes particulières au cours du présent exercice. Suite à ces enquêtes le comité a fermé les dossiers.

ACTIVITÉS DU COMITÉ

Cette année, le comité s'est réuni à 7 occasions afin d'étudier les rapports déposés par les inspecteurs, et d'améliorer le fonctionnement du comité ainsi que les outils de travail mis à sa disposition.

En effet nous avons procédé à une:
- révision du guide d'inspection particulière en radiodiagnostic
- revision des guides d'inspection générale des trois disciplines
- mise en oeuvre d'un manuel d'organisation fonctionnelle pour le comité
- élaboration d'un échéancier pour les inspections particulières
- instauration d'une rubrique permanente dans l'Écho-X sur l'inspection professionnelle

PROJETS ET OBJECTIFS 1989-90

- compléter l'élaboration des critères de compétence puis élaborer un programme axé sur ces derniers.
- assurer un meilleur suivi des recommandations
- compléter la rédaction du manuel d'organisation fonctionnelle

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les membres du comité, l'inspecteure permanente Louise Allen, les inspecteurs contractuels et bénévoles, et tout le personnel du siège social pour leur grande disponibilité et l'excellent travail effectué tout au long de l'année.

C'est par l'implication active de ses membres qu'une corporation comme la nôtre pourra se développer dynamiquement et démontrer continuellement cette image de compétence et de professionnalisme qu'elle a toujours honorée.

Un merci tout spécial à tous les techniciens qui nous ont reçus lors des inspections et je les félicite de l'intérêt qu'ils portent à la qualité professionnelle de leurs actes.

Le comité d'inspection professionnelle offre son entière disponibilité à tous les membres de la corporation pour toutes informations ayant trait à l'inspection professionnelle.

Espérant le présent rapport conforme à vos attentes, veuillez accepter, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Denyse Gagné, t.r.
présidente du comité
d'inspection professionnelle

Rapport du comité de formation continue

Membre

LAVEAUX, Diane, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS
Une fois par mois, en plus de nombreuses réunions informelles avec la coordonnatrice à la formation continue

NOMBRE D'INSCRIPTIONS
Pour la session automne 1988 nous avons eu 213 inscriptions et pour la session hiver 1989 nous avons eu 143 inscriptions pour un total de 356 inscriptions.

Mandats et objectifs

- Voir à l'organisation de cours de perfectionnement et d'actualisation des connaissances.

Le comité doit notamment:

- Identifier les besoins de formation continue pour les trois secteurs de la radiologie.
- Évaluer les différentes formes de cours:
  - Correspondance
  - Session intensive
  - Collaboration avec des maisons d'enseignement
  - Sessions scientifiques annuelles (congrès)
- Promouvoir le certificat de perfectionnement professionnel de l'Ordre.
- Évaluer les demandes d'équivalence ou de reconnaissance de crédits.
- Rechercher des auteurs.
- Participer au comité de lecture pour l'autorisation des manuscrits.
- Attribuer les crédits de chaque cours.

Réalisations du comité

Cours de formation continue disponibles pour les sessions automne 1988 et hiver 1989.

- Ultrasonographie médicale, Volume 1
- Ultrasonographie médicale, Volume 2
- Ultrasonographie médicale, Volume 3
- *- La scanographie (2e édition)
- Contrôle de la qualité
- Radioprotection du patient en radiodiagnostic
- Actes médicaux en technique radiologique
- Ostéoradiologie du membre supérieur
- Ostéoradiologie du membre inférieur
- *- Ostéoradiologie du crâne
- Introduction à la scanographie axiale 4e génération (session intensive)

* Nouveaux cours

Principales activités

- Projets d'accréditation des heures d'assistance aux conférences scientifiques dans le cadre du congrès de l'O.T.R.Q. (2e phase: Compilation des données)
- Révision du contrat des droits d'auteurs.
- Négociation avec le Cégep de Sainte-Foy et le Cégep Ahuntsic pour un cours pratique sur les actes médicaux en radiodiagnostic.
- Élaboration d'un cahier de politiques internes pour la formation continue.
- Reprise des négociations avec l'A.C.T.R.M. sur la possibilité que l'Association reconnaisse et accorde des crédits aux techniciens inscrits aux cours par correspondance de la formation continue.
- Élaboration d'une politique de reconnaissance des cours suivis à l'extérieur du programme de la formation continue.
- Mise sur pied d'un cours en médecine nucléaire par monsieur Pierre Dolbec sur la pharmacologie en session de fin de semaine. (Malheureusement, le cours a dû être annulé, faute de participants).
- Mise sur pied d'un cours en radio-oncologie par monsieur Jean Dumont sur la tomodensitométrie en session de fin de semaine.
- Comité de lecture pour les cours de:
  - Pédiatrie en radiologie
  - Anatomie en coupes
- Mise sur pied d'un groupe de travail afin de déterminer une méthode pour l'attribution des crédits aux nouveaux manuscrits.
- Collaboration avec le groupe de travail en médecine nucléaire afin de mieux cerner les besoins de cette branche de la radiologie en matière de formation continue.
- Préparation du kiosque de la formation continue pour le congrès.
- Préparation du Lien spécial de la formation continue, deux fois par année, ainsi que de toutes les autres communications concernant le comité à faire paraître dans les journaux de l'Ordre.

Cours à paraître dès septembre 1989

- Pédiatrie en radiologie par Manon Leclair, t.r..
- Radiologie interventionniste par Denis Allard, t.r.
- Ultrasonographie, Volume 1 en révision par Eddy Laperrière, t.r..

Au terme de ce dernier mandat, je tiens à souligner l'excellent travail de madame Raymonde Poupart ainsi que de madame Odette Poissant. Ce fut pour moi trois années extrêmement enrichissantes et je remercie tous ceux et celles qui m'ont aidée à faire de la formation continue ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une activité en pleine expansion.

Diane Laveaux, t.r.
Responsable

Rapport du comité de la surveillance de la pratique illégale

Membres

LABBÉ, Jocelyn, t.r.
– responsable
CHEVRIER, André, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS
Aucune réunion formelle n'a été tenue.

Mandats et objectifs

- Élaborer un programme de surveillance de la pratique illégale.
- Mettre en place le programme de surveillance.
- Sensibiliser les membres à leurs devoirs face à la pratique illégale.
- Concevoir un formulaire-type pour la médecine nucléaire et la radiothérapie.

Principales réalisations

Dans un premier temps, le comité a voulu expérimenter son formulaire de dénonciation afin de savoir si son contenu nous permet de bien circonscrire les cas de pratique illégale.

La collaboration des membres a donc été sollicitée par l'intermédiaire du journal de l'Ordre et lors d'une conférence donnée dans le cadre du dernier congrès (1988). Malheureusement, aucun formulaire n'a été expédié au comité.

Un rapport aux membres, toujours concernant l'utilisation du formulaire de dénonciation, a été de nouveau publié dans le journal de l'Ordre.

Suite à des plaintes, quatre nouveaux dossiers ont été ouverts et sont à l'étude. De plus, deux cas de pratique illégale pour non-paiement de la cotisation sont actuellement en voie de règlement.

Jocelyn Labbé, t.r.
Responsable

Rapport des comités :

Syndic

Membres

KEARNEY, Émile-André, t.r.
– responsable
LAROCHELLE, Madeleine, t.r.
ROBERT, Alain, t.r.
VERREAULT, Dominique, t.r.
CAZA, Johanne, t.r.

NOMBRE DE PLAINTES REÇUES
7

NOMBRE DE PLAINTES RÉGLÉES
5

NOMBRE DE PLAINTES EN SUSPENS
2

NOMBRE DE PLAINTES PORTÉES DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE
Aucune

En début de mandat j'ai participé à une rencontre réunissant les syndics de toutes les corporations professionnelles du Québec, suite à la promulgation de la nouvelle loi disant qu'à l'avenir les auditions seraient publiques.

Notre comité s'est réuni à deux reprises; la première pour prendre connaissance des dossiers de plaintes et de décider de leur orientation. La deuxième réunion s'est faite conjointement avec le secrétaire du comité de discipline dans le but de répondre à un mandat du président, soit l'élaboration d'une politique d'affichage et de déroulement des auditions publiques.

Je tiens à remercier les syndics-adjoints de leur appui ainsi que Josée Turcotte, secrétaire du comité pour sa précieuse collaboration.

Émile-André Kearney, t.r.
Le Syndic

Discipline

Membres

DUMAS, Marcel, Me — Président
BASTIEN, Jocelyne, t.r.
GAUTHIER, Phyllis, t.r.
LACROIX, Pauline, t.r.
ASSELIN, Clermont, t.r. – secrétaire

Le comité de discipline n'a été saisi d'aucune plainte contre un membre en vertu des dispositions prévues à l'article 116 du Code des professions.

J'ai participé à une rencontre avec toutes les corporations concernant les auditions publiques du comité de discipline.

Clermont Asselin, t.r.
Secrétaire

Assurances

Membres

CROMP, Alain, t.r. – Directeur général
responsable
GRAVEL, Martin, t.r.
MOREL, Yves, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS
Aucune réunion formelle

Réalisations

Assurance responsabilité professionnelle :

Il me fait plaisir de vous présenter le bilan de la première année du programme de co-assurance avec La Capitale.

Nombre de sinistres : 3
Règlements : 1 dossier est ouvert,
2 dossiers sont fermés

Solde du fonds de stabilisation au 31-03-89 : 103 549,00 $

Assurance auto-habitation Dale-Parizeau :

Voici les statistiques concernant le programme d'assurance auto-habitation pour l'année 1988 :

Nombre de polices au 30 septembre	390
Nombre de polices au 31 mars	544

Nos deux programmes d'assurance fonctionnent très bien et répondent aux attentes des membres du Bureau.

Alain Cromp, t.r.
Responsable

Rapport du comité de planification

Membres

COUTURE, Carole, t.r.
CROMP, Alain, t.r.
VAILLANCOURT, Michel, t.r.
– responsable

Se sont également joints aux travaux du comité :

PEPIN, Ghislaine, t.r.
FAUCHER, Luc, t.r.

NOMBRE DE RÉUNIONS
6 réunions régulières
3 réunions élargies couvrant 5 jours

Mandats et objectifs

Planification régulière :

- Mettre en oeuvre le programme de planification stratégique pour l'année 1988-1989.
- Compléter les mandats non terminés de 1987-1988.
- Contrôler le programme de planification.
- Évaluer les réalisations du programme de planification.
- Analyser les aspects légaux, administratifs et professionnels d'un éventuel programme d'inspection professionnelle en ultrasonographie.
- Faire des recommandations au comité administratif sur un tel programme.

Planification élargie :

- Proposer au comité administratif et au Bureau une nouvelle planification stratégique triennale.
- Introduire dans cette planification, les objectifs de communication tels que définis par le Bureau.
- Proposer au comité administratif et au Bureau, un programme triennal de communication basé sur la mobilisation pro-active.

Les principales réalisations

La majeure partie des mandats confiés pour l'année 1988-1989 et ceux non terminés de 1987-1988 ont trouvé leur aboutissement au comité administratif et au Bureau. Les autres devraient être conclus dans les semaines à venir ou ont été introduits dans le programme triennal de communication.

Un questionnaire d'évaluation sur les politiques, procédures et programmes créés à partir des mandats réalisés a été envoyé aux membres concernés de l'Ordre afin de réorienter si nécessaire notre planification. Parallèlement, chaque personne était invitée à présenter les objectifs du comité qu'il représentait et des problématiques auxquelles elle était confrontée. Une démarche similaire a été faite auprès du comité administratif et du Bureau.

Le comité de planification entend déposer un rapport au Bureau de mai 1989 sur l'éventuelle implantation d'un programme d'inspection professionnelle en ultrasonographie.

Un nouveau programme triennal de planification stratégique incluant les objectifs de communication et l'environnement externe a été déposé au Bureau de février 1989.

Une planification triennale de communication a aussi été déposée à ce même Bureau.

Michel Vaillancourt, t.r.
Responsable

Rapport du comité de réglementation

Membres

CROMP, Alain, t.r.
OUELLET, Nicole, t.r.
– responsable

NOMBRE DE RÉUNIONS
Cette année, le comité s'est réuni à 5 reprises. Un événement majeur, soit la nouvelle Loi modifiant le Code des professions, sanctionnée le 17 juin 1988 est venu toucher directement le travail de notre comité.

Mandats et objectifs à court terme

- Étudier le projet de loi 22 modifiant le Code des professions.
- Évaluer l'implication du projet de loi 22 sur notre fonctionnement comme profession à exercice exclusif.
- Compléter le projet de règlement sur les modalités d'élection.
- Compléter également le projet des nouvelles divisions territoriales pour fins d'élection au Bureau.

Mandat et objectif à moyen et long termes

- Mettre à jour notre loi constituante:

Cette année avec l'avènement du nouveau Code des professions, notre comité a dû interrompre momentanément le cheminement de ses principaux dossiers. En effet, nous avons vérifié en priorité, l'impact des nouvelles directives sur l'ensemble de nos règlements actuels avant de poursuivre le travail déjà entrepris dans nos dossiers actifs.

Principales réalisations

1re étape:

Évaluer chaque article du nouveau Code des professions en ressortant les directives qui concernent notre profession.
CE TRAVAIL A ÉTÉ COMPLÉTÉ ET PRÉSENTÉ AU BUREAU D'OCTOBRE 1988

2e étape:

Évaluer les modifications obligatoires et facultatives du projet de loi 22 et son interprétation.
CE TRAVAIL A ÉTÉ COMPLÉTÉ ET PRÉSENTÉ AU BUREAU D'OCTOBRE 1988

3e étape:

Vérifier l'impact de tels changements à travers le fonctionnement de nos secteurs d'activités et de nos comités.
CE TRAVAIL EST EN VOIE D'ÊTRE COMPLÉTÉ.

4e étape:

Mettre à jour nos règlements actuels et faire l'ajout de certains, afin de se conformer au nouveau Code des professions.
TRAVAIL EN COURS DE RÉALISATION.

Projet sur les modalités d'élection:

Il a été accepté par les membres du Bureau en mai dernier, mais suite à la nouvelle législation, il fait actuellement l'objet d'une consultation légale.

Projets sur les divisions territoriales:

Il a été adopté par les membres du Bureau en mai 1988 et a été acheminé à l'Office des professions.

Mise à jour de notre loi constituante:

Notre comité s'est penché principalement sur l'acticle 7 de notre loi (c'est-à-dire: la définition de l'acte posé par un technicien en radiologie), afin d'y inclure les nouvelles technologies. Notre travail se poursuivra suite au rapport donné par le groupe de travail sur notre désignation professionnelle et la position officielle du Bureau à ce sujet.

En conclusion, je tiens à remercier principalement monsieur Alain Cromp, directeur général pour sa collaboration, madame Josée Turcotte, secrétaire de direction pour son travail appliqué et tous les intervenants auxquels notre comité a dû se référer afin de réaliser ses mandats.

Nicole Ouellet, t.r.
Responsable

Rapport du comité d'information

Membres

BERGERON, Jean, t.r.
GAGNÉ, Jean-Pierre – coordonnateur
LEMAY, Robert, t.r. – responsable

NOMBRE DE RÉUNIONS
30

Mandats et objectifs

- Publication du Lien et de l'Écho-X
- Mise à jour de la monographie sur la profession
- Mise sur pied d'une banque d'articles scientifiques
- Publication d'articles sur la responsabilité des techniciens envers leur profession.
- Collaboration à l'élaboration du plan de communication.

Principales réalisations

Comme l'année précédente, nous avons publié quatre numéros du Lien et quatre numéros de l'Écho-X.

Cette année a été caractérisée par une consolidation de nos acquis sur le plan du contenu et de la présentation de nos publications, en particulier l'Écho-X. Nous avons ainsi mis en application les décisions adoptées l'an dernier concernant la nouvelle maquette de l'Écho-X.

Une grande attention a été apportée au développement du financement de nos publications. Au cours de l'année financière écoulée, nous avons ainsi porté à 30,000 $ les revenus publicitaires de l'Écho-X, une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente. En l'espace d'à peine deux ans, nos revenus publicitaires ont ainsi progressé de 11,000 $ à 30,000 $, soit une hausse de près de 200 %.

Nous avons un certain nombre de projets en cours qui devraient permettre de maintenir ce niveau de revenus.

La banque d'articles scientifiques est maintenant en place et permet à tout technicien de se procurer au bureau de l'Ordre les articles scientifiques parus dans l'Écho-X ou auxquels nous faisons référence.

La publication d'articles sur la responsabilité des techniciens envers leur profession a pris la forme d'une nouvelle chronique à laquelle ont contribué le syndic, le comité de surveillance de la pratique illégale et l'inspection professionnelle.

Notre collaboration à l'élaboration du plan de communication s'est faite par l'envoi de commentaires au comité administratif sur les propositions faites par le groupe NRJ et une rencontre avec celui-ci et le directeur général.

La monographie sur la profession est à l'ordre du jour pour les prochaines semaines.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à nos publications et j'invite tous ceux qui voudraient suivre leur exemple, d'une façon ou d'une autre à communiquer avec nous.

Robert Lemay, t.r.
Responsable

Rapport du comité du congrès

Membres

BASTIEN, Jocelyne, t.r.
– responsable
BEAUDOIN, Manon, t.r.
– programme scientifique
CORRIVEAU, Mario, t.r.
– activités sociales
GRAVEL, Martin, t.r.
– audio-visuel
LAROCHELLE, Madeleine, t.r.
– trésorière, inscription, secrétaire
MOREL, Yves, t.r.
– exhibits

NOMBRE DE RÉUNIONS

- une par mois
- plusieurs rencontres de groupes de travail pour tâches précises telles: budget, affiche, pochettes...

Mandats et objectifs

- élaboration du programme scientifique
- élaboration du programme social
- autofinancement

Réalisation

Le XVIII[e] congrès a eu lieu à Ste-Foy à l'Auberge des Gouverneurs. Dans la région, c'était l'hôtel qui, tout en répondant à nos besoins, était le plus abordable. Notre choix fut judicieux car nous avons eu un service exceptionnel.

Afin de nous assurer d'une grande participation de la part des membres de l'Ordre, nous avons profité de toutes les publications pour diffuser le maximum d'informations. De plus, une affiche et une lettre furent envoyées à tous les départements de radiologie de la province.

Programme scientifique

Je crois nécessaire de dire que cette partie de l'organisation est la plus difficile mais aussi la plus importante car la participation au congrès dépend de la qualité de ce programme.

Un accent fut mis cette année sur la diversité. Quelques conférences ne relevaient pas directement de la radiologie mais toutes étaient d'actualité et permettaient un élargissement des connaissances. Le programme fut sûrement apprécié si l'on considère que 234 personnes étaient inscrites au congrès.

Le directeur général, monsieur Alain Cromp avait la responsabilité du programme pour le séminaire des chefs-techniciens. Ce séminaire fut aussi un succès étant donné que 67 chefs-techniciens y ont assisté.

Exhibits

Nous avons pu bénéficier de la présence de quatre exhibits scientifiques d'excellente qualité: un dans la catégorie «gradué» et trois dans la catégorie «étudiant».

Du côté des exhibits commerciaux, la participation fut exceptionnelle: 16 espaces étaient occupés. De plus, plusieurs activités étaient commanditées et pour la première fois cette année, quatre conférenciers étaient parrainés par des compagnies.

Le dîner de samedi offert par l'Ordre et par les exposants fut aussi très apprécié.

Activités sociales

Même si la proximité de la ville de Québec était évidente, la participation aux activités sociales fut nombreuse. Quelque 150 personnes ont assisté à la soirée «meurtre et mystère» ainsi qu'au banquet du président.

Conclusion

Nous pouvons dire que le XVIII[e] congrès a été un succès. Nous avons rempli notre mandat de préparer un congrès tout en respectant notre objectif d'autofinancement et ce avec un léger surplus.

La réussite d'un congrès tient à deux facteurs: la participation et l'organisation.

Je tiens à remercier tous(tes) les techniciens(nes) qui y ont assisté, car, sans leur réponse il n'y aurait pas de congrès.

Je tiens aussi à mentionner que ma tâche fut allégée grâce à une équipe expérimentée et motivée. Je les remercie chaleureusement.

Jocelyne Bastien, t.r.
Responsable